

Formation en radioprotection : Gestion des urgences pour forces d'intervention, infrastructures critiques et services publics (N4)

Description

Cette formation de 4 jours prépare les intervenants de tous services à gérer efficacement les situations d'urgence radiologique.

Ils y acquièrent les compétences essentielles pour faire face à la radioactivité et aux radiations ionisantes, que ce soit en cas de défaillance, d'incident radiologique ou lors de l'exploitation d'infrastructures critiques et de services publics dans des conditions d'urgence.

Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnels susceptibles, en cas d'urgence ou de défaillance, d'utiliser des rayons ionisants, d'y être exposés ou de superviser leur utilisation.

Il est également destiné à celles et ceux qui interviennent dans l'exploitation d'infrastructures critiques ou la fourniture de services essentiels, que ce soit dans le secteur public ou privé.

Reconnaissance

Cette formation remplit les exigences énumérées dans l'annexe 5 de l'ordonnance sur la formation en radioprotection (RS 814.501.261) et est reconnue par le Secrétariat général du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Objectifs

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de et habilités à

- Garantir le respect des valeurs limites d'exposition et/ou des niveaux de référence définis en radioprotection.
- Assurer le fonctionnement des équipements de radioprotection et des instruments de mesure nécessaires à la gestion des situations d'urgence.
- Identifier les menaces liées à la radioactivité et aux radiations ionisantes sur un site d'intervention et adopter les réactions appropriées.
- Élaborer et appliquer des méthodes de travail conformes aux règles de radioprotection, en intégrant le principe d'optimisation, et en superviser la mise en œuvre.
- Réaliser des mesures de rayonnements, interpréter les résultats obtenus et en tirer les conclusions nécessaires.
- Prendre en charge une personne blessée et contaminée, et ajuster les mesures à appliquer en cas d'afflux massif de victimes.
- Récupérer et sécuriser les matières radioactives présentes sur le lieu d'intervention.
- Utiliser les outils électroniques spécifiques à la radioprotection.
- Former d'autres personnes à adopter un comportement conforme aux règles de radioprotection.
- Reconnaître les limites de ses propres compétences, connaissances et aptitudes, et, si nécessaire, solliciter l'intervention de spécialistes.

Formation en radioprotection : Gestion des urgences pour forces d'intervention, infrastructures critiques et services publics (N4)

Prérequis

- Formation de base dans ses propres services (par exemple maîtrise des équipements de protection individuels en service).

Validation

- Examen théorique (QCM)
- Une attestation de participation est délivrée ou un certificat de formation (reconnu par le DDPS), en cas de réussite de l'examen final
- Sur demande, la formation peut être inscrite dans le livret de service personnel

Conditions générales

- En vous inscrivant au cours, vous acceptez nos conditions générales de vente (CGV).

Informations pratiques

- Durée 4 jours, 32 leçons
- Lieux Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS)
Ou à convenir
- Finance d'inscription Selon lieu de formation
- Examen de rattrapage CHF 200.-
- Repas de midi Selon lieu de formation
- Hébergement Selon lieu de formation

Ce qu'il faut apporter

- Matériel pour la prise de note individuelle, tablette ou ordinateur portable.
- Tenue de travail pour l'extérieur : pantalons longs, chaussures fermées.
- Minimum 1 équipement de protection individuelle complet tel que prévu dans votre organisation. (protection respiratoire, tenue de protection, gants, chaussures de protection et/ou surbottes...).
- Certificat valide de port d'appareils respiratoires pour les participants équipés d'appareils respiratoires autonomes.

Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à nous contacter
info@hazmatpartners.ch